



Ordre professionnel des diététistes du Québec

54^e rapport annuel
2009 | 2010

Table des matières

| | |
|--|----|
| Lettres de présentation | 3 |
| Rapport du président | 4 |
| Rapport de la directrice générale | 6 |
| Rapport des activités du Conseil d'administration | 8 |
| Rapport des activités du Comité exécutif | 12 |
| Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle | 16 |
| Rapport du Syndic | 16 |
| Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes | 16 |
| Activités relatives à la formation continue | 17 |
| Rapport des comités réglementaires | 18 |
| Réalisations de l'Ordre en 2009-2010 | 20 |
| Rapport des comités permanents et consultatifs | 24 |
| Groupes de travail divers | 28 |
| Renseignements généraux | 28 |
| Tableau des membres au 31 mars 2010 | 29 |

États financiers au 31 mars 2010

| | |
|--------------------------------|----|
| Rapport des vérificateurs | 31 |
| Résultat | 32 |
| Évolution des actifs nets | 33 |
| Bilan | 34 |
| Flux de trésorerie | 35 |
| Notes complémentaires | 36 |
| Renseignements complémentaires | 39 |

Veillez noter que l'emploi du féminin pour désigner les membres de la profession vise à alléger le texte et désigne tout autant les hommes que les femmes.

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2010
ISSN 1483-2135 (version imprimée) ISSN 1911-4095 (version PDF)



Notre mission

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession et de la qualité de l'acte professionnel, de même que par le maintien et le développement des compétences professionnelles des diététistes/nutritionnistes.

Par des prises de position et des actions ciblées, l'Ordre contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et des individus en favorisant des environnements propices à de saines habitudes alimentaires, de même qu'en soutenant, dans chacun de ces environnements, l'accès aux compétences de ses membres. Ce faisant, l'Ordre favorise également des mesures d'éducation et d'accès à une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public qui permet une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

Notre vision

Par les compétences de nos membres, la qualité de leurs interventions et de l'information donnée, de même que par la communication, la profession doit être reconnue comme LA référence en matière de nutrition humaine et d'alimentation. Par le développement et l'affirmation de ces compétences, la profession doit passer d'un rôle de soutien à celui de décideur, d'un rôle d'exécutant à celui de leader, et d'un rôle de stricte analyse à celui de communicateur.

Nos orientations stratégiques pour la période 2007-2010

- L'affirmation professionnelle par les compétences distinctives
- Le leadership par la maîtrise des rôles et des compétences
- La consolidation de la profession et du champ d'exercice

Nos valeurs

- Compétence
- Écoute
- Synergie
- Mieux-être de la population

Lettres de **présentation**

Septembre 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean-Marc Fournier
Ministre de la Justice et ministre responsable
de la Réforme des institutions démocratiques
et de l'Accès à l'information

Septembre 2010

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre de la Justice et ministre responsable
de la Réforme des institutions démocratiques
et de l'Accès à l'information
1200, route de l'Église, 9^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.
Président

Septembre 2010

Maître Jean-Paul Dutrisac
Président
Office des professions du Québec
800, Place d'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010. Ce rapport est préparé conformément au Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.
Président



Rapport du **président**

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.

Président

L'année qui se termine a été une période chargée à l'OPDQ! Ce fut avant tout l'occasion pour moi et mes collègues du Conseil d'administration de donner suite à des dossiers de premier plan que, dès le début de ma présidence, je jugeais prioritaires pour l'avenir de la profession. Dans la mesure où le rôle de notre ordre professionnel est d'assurer la protection du public, notamment par le contrôle de la compétence de ses membres, je crois qu'il lui revient de revoir périodiquement les normes de formation des diététistes/nutritionnistes pour assurer la valeur des diplômés en nutrition. La révision du référentiel de compétences des diététistes/nutritionnistes s'inscrit en ligne directe avec cet objectif. Devant l'importance et la complexité d'un tel exercice, j'ai recommandé au Conseil d'administration de nous adjoindre les services de professionnels compétents et ferrés dans le développement de référentiels de compétences. C'est la raison pour laquelle l'OPDQ a retenu les services d'Éduconseil, une firme versée en soutien des organisations qui souhaitent accroître la compétence de leurs ressources humaines ou, dans le cas d'un ordre professionnel comme l'OPDQ, de ses membres. Éduconseil a commencé ses travaux il y a un peu moins d'un an et doit nous remettre son rapport dès cet automne. À partir des consultations menées, nous serons en mesure de dégager les compétences optimales, et non minimales, requises pour exercer la profession dans les mois et les années à venir.



4 Cet exercice est d'autant plus crucial que le domaine de la nutrition et de l'alimentation est en pleine évolution. Devant faire face à des situations de plus en plus variées et complexes, les diététistes/nutritionnistes sont essentielles non seulement dans le processus des soins de santé, mais aussi en amont lorsqu'elles interviennent sur des questions de santé publique ou de promotion des saines habitudes de vie auprès de leur clientèle. Au-delà de l'intervention nutritionnelle au niveau clinique, la présence et la variété du travail des diététistes/nutritionnistes, notamment dans les secteurs de la nutrition publique, de l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique ou de la gestion des services d'alimentation, témoignent de l'ampleur des compétences qu'elles doivent déployer quotidiennement dans l'exercice de leur profession. Il faut donc que les finissants en nutrition soient bien préparés pour relever les défis du marché du travail de demain. C'est tout aussi vrai des diététistes/nutritionnistes qui ont le devoir de renouveler constamment leurs connaissances. En ce sens, le référentiel de compétences servira de base dans l'établissement du programme de formation continue obligatoire que l'OPDQ envisage

d'implanter au cours des prochaines années, à l'instar de bon nombre d'ordres professionnels.

Cette profession qui nous anime se pratique dans une société québécoise en perpétuel changement face aux défis qui la guettent. C'est un fait maintenant reconnu par tous que la nutrition humaine et l'alimentation sont au cœur de la vie. C'est ce qui explique l'omniprésence des questions en lien avec notre profession sur la place publique. Que l'on parle de vieillissement de la population, d'augmentation des maladies chroniques et de l'ampleur des coûts des soins de santé, ou encore de promotion des saines habitudes de vie, des impacts des pratiques agricoles et de la production agroalimentaire sur la santé des individus, tous ces enjeux nous interpellent dans chacun de nos champs de spécialité respectifs. Afin de mieux trouver notre place et de cerner le rôle que les diététistes/nutritionnistes sont appelées à jouer dans la recherche de réponses à ces défis, j'ai proposé que l'OPDQ organise des états généraux sur la nutrition humaine et l'alimentation au Québec. Je voulais avant tout que nous réfléchissions aux défis qui nous guettent comme

«... l'importance du rôle des diététistes/nutritionnistes et leur présence incontournable dans le continuum des soins de santé...»

profession, mais aussi aux enjeux que devra relever le Québec du point de vue de la nutrition et de l'alimentation. J'aurais évidemment aimé toutes vous convier à cet exercice, mais nos ressources ne nous le permettaient pas. Comme je voulais aussi que les états généraux se fassent sous le signe de l'interdisciplinarité et de la multisectorialité, nous avons dû, avec l'aide des membres du Conseil d'administration, cibler une centaine de diététistes/nutritionnistes ayant une feuille de route particulièrement bien garnie dans leurs domaines d'expertise respectifs.

Cette initiative de rassembler tous les acteurs en nutrition, qu'ils soient de la chaîne agroalimentaire ou des soins de santé, m'a démontré qu'elle était la bonne puisqu'elle a connu un franc succès. Provenant de plusieurs disciplines évoluant dans le domaine de la santé et de plusieurs secteurs d'activités socio-économiques, tous s'entendaient pour dire que les professionnels œuvrant dans les différents secteurs d'activités concernés par la nutrition humaine et l'alimentation doivent cesser de travailler en silo et privilégier une approche concertée. Tous reconnaissaient aussi l'importance du rôle des diététistes/nutritionnistes et leur présence incontournable dans le continuum des soins de santé, et ce, tant au chapitre de la promotion de saines habitudes de vie que de la prévention et du traitement des maladies.

Pourtant, dans la pratique, tout n'est malheureusement pas toujours rose dans la profession. Trop souvent, les diététistes/nutritionnistes sont sous-utilisés et, lorsqu'on a recours à elles, ce n'est pas nécessairement à leur juste valeur. Or, si on veut que la réflexion qui se dégage de ces états généraux porte ses fruits, il faudra nécessairement que nous nous engagions dans une véritable analyse des besoins des clientèles à qui nous offrons des services nutritionnels professionnels et que nous déterminions avec tous les intervenants concernés (gestionnaires d'établissement, gouvernement, autres regroupements professionnels et industrie) le nombre de diététistes/nutritionnistes souhaitable pour combler ces besoins de manière optimale.

Je suis convaincu qu'un tel exercice sera déterminant pour redéfinir l'avenir de la profession, déterminer le rôle des diététistes/nutritionnistes dans chacun de leurs secteurs d'intervention et mettre à profit

leur expertise de façon à répondre à l'ensemble des besoins de la population et à offrir des soins nutritionnels optimaux. C'est pour cette raison que nous avons aussi donné la priorité au dossier des ratios d'effectifs en nutrition par rapport au type de clientèles que nous servons comme professionnelles de la nutrition. Pour l'instant, nous avons établi des ratios optimaux pour les soins de longue durée et les trois types de clientèles que l'on retrouve en néphrologie. Ces résultats vous seront transmis dans le courant de l'année qui vient et je n'ai aucun doute que vous serez certainement très satisfaites de ces travaux.

En terminant, je tiens à souligner le travail de notre directrice générale et de notre équipe à la permanence de l'Ordre. Malgré un effectif restreint, les employés de l'Ordre ont, sans relâche, poursuivi leur travail de sensibilisation auprès des différents acteurs concernés par la nutrition, des ministères et organismes gouvernementaux, des autres ordres professionnels, des divers regroupements du milieu de la santé et communautaire ainsi que des représentants des milieux universitaire et de l'industrie agroalimentaire. L'Ordre fait ce travail colossal afin de s'assurer que la population québécoise reçoit les meilleurs traitements nutritionnels et conseils en matière d'alimentation et de nutrition. En plus d'interventions médiatiques courantes (RDI Santé) et plus sporadiques (reportages de *L'épicerie* et de *JE* sur le traitement nutritionnel dans les établissements de soins de longue durée), nous avons multiplié les initiatives et les partenariats afin de faire valoir la compétence de nos membres tout en faisant la promotion des saines habitudes de vie.

Au cours des prochains mois, je ferai tout en mon pouvoir pour que l'Ordre continue à positionner ses membres comme des leaders dans le domaine de la nutrition humaine et de l'alimentation. Nous favoriserons bien entendu la collaboration de tous les intervenants concernés par les enjeux liés à la nutrition humaine et à l'alimentation mais, du même coup, je défendrai continuellement l'idée que les diététistes/nutritionnistes doivent occuper un rôle clé dans les interventions et prendre leur place, faisant ainsi bénéficier la population québécoise de leurs compétences en nutrition et en alimentation. En tant que professionnelles fières d'exercer un des plus beaux métiers qui soient, je vous invite, dans la foulée du travail de votre ordre, à faire profiter votre milieu de vos compétences exceptionnelles et à être ainsi des leaders dans vos domaines respectifs!

Rapport de la **directrice générale**

Annie Chapados, avocate

Directrice générale et secrétaire

La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre.



Les actions de l'Ordre, quelles qu'elles soient, ont évidemment pour finalité ultime une meilleure protection du public. À cette fin, l'Ordre dispose de différents leviers de protection, certains de nature préventive, d'autres de nature curative. Le présent rapport annuel brosse ni plus ni moins que le tableau de l'utilisation faite en cours d'année de ces différents leviers. Il me reste donc à faire état dans le rapport qui suit de certains faits saillants.

Car à tous égards, l'année 2009-2010 aura représenté pour l'OPDQ un tournant majeur dans la réalisation des objectifs que s'étaient fixés son Conseil d'administration par le biais de la planification stratégique. Majeur, ce tournant, en ce que sans tambour ni trompette, les retombées des actions entreprises au cours des dernières années pour positionner la profession se font peu à peu sentir.

LES FINANCES

- 6 La capacité d'une organisation à atteindre ses objectifs est évidemment tributaire en bonne partie de sa santé financière. J'énonçais, dans mon rapport de l'an dernier, que le redressement des finances de l'Ordre semblait réalisé, mais qu'il fallait demeurer vigilants. Les résultats de cette année permettent enfin de souffler un peu. Non seulement terminons-nous l'année en respectant les cibles budgétaires, mais aussi en augmentant le niveau d'activités, de même que les ressources y associées. Ainsi, pouvons-nous considérer aujourd'hui que l'OPDQ en est enfin arrivé au stade où il peut se donner les moyens de parvenir à ses fins.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE BÉNÉVOLAT

Tout d'abord, un mot de l'équipe de la permanence, qui a été consolidée. La planification de la main-d'œuvre amorcée il y a deux ans arrive presque à son terme. La majeure partie des postes à temps partiel ont été portés à temps plein, les postes laissés vacants ont tous été pourvus et un poste de soutien administratif a été créé à l'inspection professionnelle. Ce faisant également, l'expertise interne a pu être diversifiée de telle sorte que l'Ordre maximise la portée de ses interventions.

Et que dire aussi du travail remarquable des bénévoles membres de comités! Les réalisations de l'OPDQ témoignent des efforts qu'ils ont investis tout au long de l'année et l'on ne saurait trop les en remercier.

Enfin, un dernier mot tout spécial pour celle qui aura donné près de vingt-cinq ans de sa vie à l'OPDQ, celle que tous connaissaient et appréciaient : j'ai nommé Nicole Bonneau. Nicole nous a quittés en cette fin d'année pour une retraite bien méritée. De tous les membres de l'OPDQ, des administrateurs et de la permanence, un gros merci à toi, Nicole!

LES PARTENARIATS

Mais en quoi, plus précisément, l'année m'apparaît-elle avoir été un tournant? En ce que le caractère incontournable de la nutrition semble de plus en plus reconnu. Si les organisations de travail ne semblent pas toujours le refléter, les demandes de partenariats adressées à l'Ordre et émanant d'organisations diverses se sont multipliées. Tout comme les demandes de consultations : les comités gouvernementaux, sur le plan tant provincial que fédéral, les regroupements et associations diverses, sont assurément en quête de l'expertise des membres de l'Ordre. Il ne passe plus une semaine sans que les médias télévisuels, radiophoniques ou écrits ne parlent de nutrition.

Des partenariats ont été établis par exemple avec l'AETMIS (pour la création d'indicateurs de qualité) ou encore avec les fédérations de médecins, notamment en formation continue. D'autres encore ont été conclus avec d'autres ordres professionnels de la santé, comme le Collège des médecins ou l'Ordre des pharmaciens, afin de maximiser la portée de nos interventions sur la scène publique. Et il est clair à mes yeux que nous n'en sommes qu'aux balbutiements du développement que connaîtra la profession dans les prochaines années.

DE QUELQUES DOSSIERS

Certains dossiers méritent une attention particulière, a fortiori lorsque l'on considère toute l'énergie qu'ils ont exigée. Le président a déjà fait état de deux d'entre eux : le référentiel de compétences et les états généraux sur l'avenir de la nutrition humaine et de l'alimentation. Je n'ai donc pas l'intention de m'y attarder, si ce n'est pour souligner l'apport exceptionnel des membres et de nos partenaires. Ces deux dossiers ont requis toute une suite de consultations d'envergure qui se sont étalées sur plusieurs mois. Diététistes/nutritionnistes, professionnels de la santé, employeurs, organismes gouvernementaux, organismes défenseurs d'intérêts spécifiques... Tous ont été consultés dans les deux cas et par là même sensibilisés, à l'importance que revêt l'expertise nutritionnelle.

Au moment d'écrire ces lignes, le rapport tant attendu des états généraux est dans sa phase finale de rédaction et pourra donc faire l'objet d'une diffusion à grande échelle cet automne. Il permettra entre autres choses de consolider notre positionnement auprès des instances gouvernementales, en regard notamment de la suffisance des effectifs et de l'organisation interdisciplinaire du travail dans un souci d'efficacité et de qualité de l'acte professionnel. Le référentiel de compétences, qui sera également déposé cet automne, permettra quant à lui aux universités de revoir au besoin leur cursus de formation, mais également à l'Ordre d'élaborer sur cette base des normes de pratique propres à chaque secteur d'activités.

La Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, adoptée en juin 2009, nous a tenus en haleine toute l'année durant; l'OPDQ ayant participé à l'élaboration d'un guide explicatif. Notre implication à ce titre se justifiait d'autant qu'il devait reprendre, à la base, les grands principes de l'interdisciplinarité avancés par les précédentes modifications au Code qui avaient réservé des activités aux membres de l'OPDQ. Dans la foulée, l'OPDQ a également été appelé à collaborer à d'autres travaux – commandés par la ministre responsable de l'application des lois professionnelles – relatifs à l'éventualité de l'intégration des corps d'emplois techniques apparentés au système professionnel. Le projet de règlement travaillé conjointement avec le Collège a pour sa part fait l'objet d'une demande d'orientation auprès de l'Office des professions, demande qui a été faite conjointement par l'OPDQ, le Collège des médecins et l'Ordre des inhalothérapeutes. Sitôt cette orientation obtenue, probablement après le dépôt du guide explicatif susmentionné, nous serons en mesure de faire cheminer le dossier.

À VENIR

La planification stratégique de l'OPDQ vient à terme en 2011. Nous devons donc entamer une nouvelle réflexion dès cet automne. Sous cet angle, les travaux réalisés dans le cadre des états généraux, de même que dans celui du référentiel de compétences, constituent une excellente amorce, qui dénote au surplus le leadership dont les diététistes/nutritionnistes ont su faire preuve. À toutes, une excellente année!



Rapport des activités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour de l'encadrement de l'exercice de la profession, de son contrôle de même que celui de l'admission à la profession. Pour ce faire, le Conseil d'administration adopte les règlements qui encadrent la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions-clés au sein de l'Ordre. Le Conseil d'administration voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

Président

Élu au suffrage universel des membres de l'Ordre

Michel Sanscartier

Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2011

Membres du Conseil d'administration Administrateurs élus

*Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine a)*

Julie Desrosiers

Du 14 juin 2008 au 31 mars 2010

Saguenay-Lac-Saint-Jean b)

Caroline Benoît

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

*Québec, Chaudière-Appalaches et
Côte-Nord c)*

France Bernatchez

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Ann Payne

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

Mauricie-Bois-Francs d)

Sylvie Renaud

Du 15 septembre 2007 au 31 mars 2010

Estrie e)

Julie Bélanger

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Montréal f)

Diane Claprood

Du 28 novembre 2009 au 31 mars 2012

Montréal g)

Danielle Boivin

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Nathalie Jobin

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

Joane Routhier

Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2011

Laval et Laurentides-Lanaudière h)

Marie-Josée Labelle

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Outaouais i)

Constance Nobert

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

*Abitibi-Témiscamingue et
Nord-du-Québec j)*

Hélène Michaud

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Juliette P. Bailly

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2011

Diane Delisle

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2011

Jean-Pierre Dubeau

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2011

Rossana Pettinati

Du 17 décembre 2009 à l'automne 2011

Personnel de l'Ordre

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil d'administration est appuyé par le personnel de l'Ordre :

Directrice générale et secrétaire

Annie Chapados, avocate

Secrétaire générale adjointe

Nicole Bonneau

Coordonnatrice aux affaires professionnelles

Annick Lavoie, Dt.P.

Coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron, Dt.P.

Coordonnateur aux affaires publiques

Karine Lévy, Dt.P. (jusqu'au 5 mars 2010)

André Lavoie, avocat (depuis le 8 mars 2010)

Adjointe aux communications et services à la clientèle

Lise Tardif

Adjointe à l'édition de l'information

Tamara Maggio (depuis le 6 juillet 2009)

Adjointe administrative

Diane Brie (du 16 novembre 2009 au 12 mars 2010)

Préposée à la saisie de données et au Tableau de l'Ordre

Florence Tambwe (jusqu'au 30 octobre 2009)

Marie-Chantal Lafleur (du 2 novembre 2009 au 31 mai 2010)

Afin de faire état des activités réalisées au cours de l'exercice 2009-2010, l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre est prévue le 17 septembre 2010.

Réunions

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Conseil d'administration a tenu cinq assemblées ordinaires; deux communications par voie de télécopieur ont également été effectuées.

Résolutions

148 résolutions ont été adoptées en cours d'exercice, dont les principales avaient les finalités suivantes.

Nominations et délégations

Élire les membres du Comité exécutif pour l'exercice 2009-2010 : M^{mes} Nathalie Jobin, vice-présidente en titre; Ann Payne, 2^e vice-présidente; Julie Bélanger, trésorière ainsi que M^{me} Juliette P. Bailly, administratrice nommée (305^e).

Nommer, à titre d'officiers autorisés pour la signature des chèques émis par l'Ordre au cours de l'exercice 2009-2010, les personnes suivantes : Michel Sanscartier, président; Annie Chapados, directrice générale et secrétaire; Julie Bélanger, trésorière et Nathalie Jobin, vice-présidente en titre (305^e).

Nommer M^{me} Karine Lévy, coordonnatrice aux affaires publiques, à titre de déléguée de l'Ordre, et M^{me} Nathalie Jobin, à titre de déléguée substitut, au sein du Conseil interprofessionnel du Québec pour l'exercice 2009-2010 (305^e).

Nommer M^{me} Ginette Caron, coordonnatrice à l'inspection professionnelle, à titre de déléguée de l'Ordre ainsi que M^{me} Marthe Vuignier, présidente du Comité d'inspection professionnelle, à titre de déléguée substitut au sein du Conseil québécois d'agrément d'établissements de santé et de services sociaux (305^e).

Nommer le président, M. Michel Sanscartier; la directrice générale et secrétaire, M^e Annie Chapados; la coordonnatrice aux affaires publiques, M^{me} Karine Lévy, à titre de délégués de l'Ordre au sein de l'Alliance of Canadian Dietetic Regulators (305^e).

Nommer le président, M. Michel Sanscartier, à titre de délégué de l'Ordre au sein du Conseil québécois sur le poids et la santé (305^e).

Nommer la coordonnatrice aux affaires publiques, M^{me} Karine Lévy, à titre de déléguée de l'Ordre au sein du Groupe de promotion pour la prévention en santé (305^e).

Nommer M^{me} Julie Lauzière à titre de déléguée de l'Ordre, aux rencontres de la WABA-NA (World Alliance for Breastfeeding Action) (305^e).

Nommer M^{me} Danielle Garceau à titre de syndique adjointe (306^e).

Maintenir l'implication de la directrice générale et secrétaire, M^e Annie Chapados, au sein du Comité de législation du Conseil interprofessionnel du Québec (307^e).

Proposer la candidature de M^{me} Annick Lavoie, coordonnatrice aux affaires professionnelles, pour siéger au Comité de planification du Conseil interprofessionnel du Québec (307^e).

Nommer M^{me} Louise Sirard à titre de déléguée de l'Ordre au Comité d'accompagnement scientifique du Tronc commun provincial d'information prénatale (TCPIP) (307^e).

Nommer M^{me} Annick Lavoie à titre de déléguée de l'Ordre au sein du groupe des partenaires de l'AETMIS pour la rédaction de lignes directrices et d'un guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité pédiatrique (307^e).

Nommer M^{me} Diane Claprood à titre d'administratrice pour la région de la Montérégie f) (par voie de télécopieur le 12 novembre 2009).

Nommer M^{me} Annick Lavoie, coordonnatrice aux affaires professionnelles, à titre de déléguée de l'Ordre au sein du Comité des plaintes de Nestlé Nutrition et Santé (308^e).

Nommer, à titre de scrutatrices, M^{mes} Jacinthe Dulude Barbeau, Diane Brie, Tamara Maggio ainsi que Lise Tardif (309^e).

Nommer M^{me} Paule Bernier, conseillère en matière de sécurité et d'amélioration (Institut canadien pour la sécurité des patients - synapse de Québec), à titre de déléguée de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec au sein du comité « Canadian Malnutrition Task Force » sous l'égide de la Société canadienne de nutrition (309^e).

Tableau des membres

Délivrer des permis et inscrire au Tableau des membres de l'Ordre toutes les personnes dont les dossiers ont été étudiés et recommandés au Conseil d'administration (305^e, 306^e, 308^e, 309^e).

Délivrer, entre la période du 11 décembre 2009 au 22 janvier 2010, un permis d'exercice aux candidats, sous réserve de l'obtention d'une attestation signée par la personne responsable du programme de Baccalauréat ès sciences – nutrition ou diététique qui confirmera qu'ils sont inscrits, qu'ils ont terminé et réussi tous les cours et stages et qu'ils sont aptes à obtenir leur diplôme, en vertu de l'article 40 du Code des professions (308^e).

Inscrire au Tableau des membres les personnes qui désirent réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions (305^e, 307^e, 308^e, 309^e).

Imposer un programme de mise à jour aux membres n° 4433, 2871 et 4628, avec limitation du droit d'exercer toute activité relevant du domaine de la nutrition clinique (305^e, 309^e).

Ne pas imposer un programme de mise à jour aux membres n° 4544, 2016 et 3255, mais limiter leur droit d'exercer à des activités qui ne sont pas du ressort de la nutrition clinique à la suite d'une demande de réinscription au Tableau des membres de l'Ordre (305^e, 308^e, 309^e).

Limiter le droit d'exercer à des activités qui ne sont pas du ressort de la nutrition clinique des membres n° 4282 et 2871 (306^e).

Considérer la réussite du stage de perfectionnement des membres n° 1526, 2994 et 1754, et lever la limitation quant au droit d'exercer des activités professionnelles en nutrition clinique (306^e, 308^e).

Radier du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation annuelle et les autres sommes dues (306^e, 308^e).

Comités

Nommer, à titre de membres du Comité des finances pour l'exercice 2009-2010, M^{mes} Diane Delisle, Claire Deraspe, Annie Chapados, Carole Larose ainsi que Julie Bélanger, agissant en sa qualité de trésorière et présidente du Comité des finances (305^e).

Nommer, à titre de membre du Comité sur la gestion des services alimentaires, M^{me} Catherine Crowe (305^e).

Nommer, à titre de présidente du Comité sur la gestion des services alimentaires, M^{me} Julie Bélanger (305^e).

Demander au Comité sur le *Manuel de nutrition clinique* de donner la priorité à la mise en ligne du chapitre *Régime à textures adaptées*, dans sa partie tant théorique que pratique, soumis par l'APNED (305^e).

Confier à M^{me} Paule Bernier le soin de piloter la mise à jour du document *La problématique de malnutrition chez les personnes âgées* avec l'appui du Comité sur la nutrition clinique (306^e).

Adopter les mandats modifiés ainsi que les mandats particuliers du Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique, du Comité sur la nutrition publique et du Comité sur la gestion des services d'alimentation (306^e).

Nommer M^{me} Béatrice Martin à titre de membre du Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique (306^e).

Nommer M^{me} Claire Pelletier à titre de membre du Comité sur la gestion des services d'alimentation (306^e).

Nommer M^{me} Joane Routhier à titre de présidente du Comité consultatif sur la gouvernance (306^e).

Adopter le profil des membres du Comité d'inspection professionnelle tel qu'il a été présenté (306^e).

Nommer M^{me} France Nolin à titre de membre du Comité d'inspection professionnelle (306^e).

Adopter le mandat du Comité de vérification (306^e).

Déléguer au Comité exécutif le soin de procéder à l'évaluation de la direction générale (306^e).

Nommer M. Hugues Plourde à titre de président du Comité d'admission (307^e).

Nommer M. Marco Vitullo à titre de président du Comité d'inspection professionnelle (307^e).

Confier au Sous-comité allaitement la mise à jour de la prise de position de l'Ordre pour la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel, datant de juin 2002, et adopter le plan de travail présenté avec ses modifications (307^e).

Confier au Comité d'inspection professionnelle le soin de procéder à un complément d'inspection sur compétence visant des dossiers dans d'autres domaines que ceux déjà examinés lors de l'inspection sur compétence effectuée précédemment au dernier lieu de travail du membre n° 3990 (308^e).

Confier au Comité d'inspection professionnelle le soin de procéder à une enquête sur compétence auprès du membre n° 2247 (308^e).

Nommer à titre de membres du Comité sur la formation continue M^{me} Ana Isabel Salcedo pour son expertise en formations continues médicales (représentant le secteur de l'industrie pharmaceutique) et M^{me} Marie Douce Soucy pour son expertise en formations continues interprofessionnelles (représentant le secteur de l'industrie agroalimentaire) (308^e).

Nommer M^{me} Catherine Lefebvre, à titre de membre du Comité des prix Pomme (308^e).

Désigner M. Benoît Bertrand, expert en soutien nutritionnel et en oncologie, pour agir dans le dossier d'inspection sur compétence menée par le Comité d'inspection professionnelle auprès du membre n° 0252 (308^e).

Nommer M^{me} Claire Desrosiers à titre de membre du Comité sur la nutrition clinique (308^e).

Finances

Adopter les états financiers de l'OPDQ au 31 mars 2009 (306^e).

Adopter le budget pour l'exercice 2009-2010 (306^e).

Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle de reconduire le contrat de la firme comptable Beaudoin Doray Tremblay en tant que vérificateurs des états financiers de l'Ordre pour l'exercice 2009-2010 (306^e).

Reconnaissance

Attribuer à M^{me} Catherine Crowe le Prix du bénévole (307^e).

Proposer au Conseil interprofessionnel la candidature de M^{me} Lyne Mongeau au Prix Mérite du CIQ (307^e).

Nommer M^{me} Marie-Paule Duquette à titre de récipiendaire du Prix d'excellence en carrière Suzanne Simard Mavrikakis (par voie de télécopieur le 23 octobre 2009).

Affaires juridiques et politiques administratives

Adopter le programme de surveillance générale d'inspection professionnelle pour l'exercice 2009-2010 tel qu'il a été présenté (305^e).

Adopter, telles qu'elles ont été proposées par le Comité d'inspection professionnelle, les conditions qui pourraient être envisagées comme autres modalités de perfectionnement que les cours et/ou les stages (305^e).

Offrir notre implication à titre de partenaire de la WABA-NA (World Alliance for Breastfeeding Action) à l'Association pour la santé publique du Québec (305^e).

Autoriser l'accès aux chapitres du *Manuel de nutrition clinique* – ainsi que leur utilisation et aménagement – qui seraient utiles à la formation des docteurs Florence Alihonou et Adébayo Allasini au Département de nutrition de l'Université de Montréal et autoriser la réécriture, par les docteurs susmentionnés, de certains chapitres afin qu'ils tiennent compte du contexte québécois (305^e).

Reconnaître que les plans de traitement nutritionnel soumis par l'APNED correspondent aux données les plus avancées de la science nutritionnelle et, qu'à ce titre, il serait souhaitable que les établissements de santé amorcent une standardisation des textures et consistances, de même que du vocabulaire employé pour les décrire, et ce, dans toute la province; autoriser l'APNED à utiliser certaines parties seulement dudit chapitre pour le développement d'outils pratiques; offrir notre collaboration à l'APNED pour la diffusion des plans de traitement nutritionnel soumis; collaborer avec l'APNED pour mettre sur pied une formation continue (305^e).

Adopter le scénario suivant, soit un montant de base de 1 000 \$ + 2,35 \$ par membre inscrit au Tableau de l'Ordre pour le paiement de la cotisation annuelle 2009-2010 à l'Alliance of Canadian Dietetic Regulatory Bodies (305^e).

Accepter que les procureurs de l'OPDQ dans le dossier de la requête en jugement déclaratoire retiennent les services de M. Michel Sanscartier pour qu'il agisse à titre de témoin expert en dysphagie (306^e).

Rapport des activités du Comité exécutif

Adopter tel qu'il a été présenté l'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale annuelle prévue le 18 septembre 2009 (306^e).

Confier à la firme Enigma le soin de réaliser le plan de communication de l'OPDQ 2010-2014 (306^e).

Maintenir notre adhésion au Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S) tout en continuant à explorer les opportunités de réseautage parmi les membres du groupe (306^e).

Effectuer, auprès des membres de la région de la Montérégie f), un appel de candidatures pour pourvoir au poste d'administrateur laissé vacant (307^e).

Adopter le plan de communication tel qu'il a été présenté (308^e).

Nommer M^{me} Nicole Bonneau à titre de secrétaire d'élection et lui confier le mandat d'assumer aux fins des élections 2010 tous les droits et obligations du secrétaire auquel elle se substitue (308^e).

Adopter, comme ratio d'effectifs optimal en nutrition dans les CHSLD, l'équivalent de 1 diététiste à temps complet pour 100 lits avec un taux de roulement de 30 % (308^e).

Adopter le projet de règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de diététiste hors du Québec qui donnent accès au permis de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (309^e).

Adopter à nouveau le projet de règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'OPDQ, en ses versions française et anglaise, avec les modifications apportées par les membres du Comité de la formation des diététistes (309^e).

Ratifier les décisions prises par le Comité exécutif et contenues aux procès-verbaux de ses séances (305^e, 306^e, 307^e, 308^e).

Le Comité exécutif, élu annuellement parmi les membres du Conseil d'administration, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

Membres du Comité exécutif

Président

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.

Vice-présidente en titre

Nathalie Jobin, Dt.P., Ph.D.

2^e vice-présidente

Ann Payne, Dt.P., M.Sc.

Trésorière

Julie Bélanger, Dt.P., M.Sc.

Administratrice nommée

Juliette P. Bailly

Réunions

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Comité exécutif a tenu cinq séances ordinaires, dont deux par conférence téléphonique, cinq séances extraordinaires, dont quatre par conférence téléphonique; de plus, deux communications ont été effectuées par voie de télécopieur.

Résolutions

78 résolutions ont été adoptées en cours d'exercice, dont les principales avaient les finalités suivantes.

Tableau des membres

Délivrer des permis et inscrire au Tableau des membres de l'Ordre toutes les personnes dont les dossiers ont été étudiés et recommandés au Comité exécutif (314^e, séance extraordinaire du 3 juillet 2009, 315^e, 316^e, séance extraordinaire du 3 décembre 2009, séance extraordinaire du 13 janvier 2010, 317^e, 318^e).

Inscrire au Tableau des membres les personnes qui désirent réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions (séance extraordinaire du 1^{er} mai 2009, 314^e, séance extraordinaire du 1^{er} mai 2009, 315^e, 316^e, 317^e, 318^e).

Délivrer des permis réguliers à des membres ayant un permis temporaire afin de satisfaire aux exigences de l'Office de la langue française (séance extraordinaire du 1^{er} mai 2009, 315^e).

Imposer un programme de mise à jour aux membres n° 2827, 2838, 2247 et 2935 avec limitation de leur droit d'exercer toute activité relevant du domaine de la nutrition clinique (315^e, 316^e, 318^e).

Ne pas imposer un programme de mise à jour aux membres n° 2431, 2207 et 0034, mais limiter leur droit d'exercer à des activités qui ne sont pas du ressort de la nutrition clinique à la suite d'une demande de réinscription au Tableau des membres de l'Ordre (314^e, 316^e).

Considérer la réussite du stage de perfectionnement des membres n° 4037 et 3991 et lever la limitation quant à leur droit d'exercer des activités professionnelles en nutrition clinique (316^e, 318^e).

Comités

Nommer, au sein du Comité d'évaluation de la direction générale, M. Michel Sanscartier, président; M^{me} Nathalie Jobin, vice-présidente en titre; et M^{me} Catherine Crowe, vice-présidente en titre au cours de l'exercice 2008-2009 (séance extraordinaire du 1^{er} mai 2009).

Nommer M^{me} Nathalie Savoie, actuellement membre du Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique, à titre de présidente de ce dernier (316^e).

Nommer M^{me} Simone Lemieux à titre de membre du Comité d'admission (316^e).

Nommer M^{mes} Annick Leclerc et Sylvie Saint-Pierre à titre de membres du Comité éditorial de la revue (316^e).

Nommer M^{me} Catherine Godin à titre de membre du Comité d'inspection professionnelle (316^e).

Désigner M^{me} Marie Saint-Onge, experte en périnatalité, pour agir dans le dossier d'inspection sur compétence menée par le Comité d'inspection professionnelle auprès du membre n° 2431 (316^e).

Nommer M^{me} Catherine Crowe à titre de membre du Comité consultatif sur la gouvernance (317^e).

Nommer M^{mes} Thérèse Dufresne, Stéphanie Potvin et Annie Tremblay Krochenski à titre de membres du Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique (317^e).

Nommer M. Benoît Bertrand, diététiste expert en dysphagie, et M^{me} Marie Saint-Onge, diététiste experte en périnatalité, pour agir à titre d'experts lors de visites d'inspection sur compétence (318^e).

Nommer M^{me} Marie Saint-Onge, diététiste, pour agir à titre d'experte en périnatalité au cours d'une visite d'inspection sur compétence (318^e).

Finances

Adopter le projet du budget 2009-2010 (314^e).

Reconnaissance

Entériner la nomination des récipiendaires des divers prix de l'Ordre (par voie de télécopieur le 19 novembre 2009).

Affaires juridiques et politiques administratives

Entériner le rapport d'évaluation de la direction générale effectuée par le groupe restreint du Comité d'évaluation de la direction générale (315^e).

Désigner la direction générale comme étant le « plus haut dirigeant » au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying (316^e).

Adopter, tel qu'il a été présenté, le projet de politique administrative pour tout candidat aux élections (316^e).

Acquiescer à la liste des infractions criminelles soumises comme étant des infractions susceptibles d'avoir un lien avec l'exercice de la profession et autoriser l'amorce de négociations, en collaboration avec le Collège des médecins, l'Ordre des psychologues et l'Ordre des optométristes, de même qu'avec tout autre ordre qui voudra se joindre au groupe, avec le directeur des poursuites pénales et criminelles du ministère de la Justice (316^e).

Octroyer le mandat pour l'élaboration d'une grille de compétence pour les membres de l'Ordre à la firme Éduconseil (par voie de télécopieur le 12 novembre 2009).



Rapport des activités relatives à la reconnaissance d'équivalences de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre

Au cours de l'exercice 2009-2010, accorder des équivalences de diplôme ou de formation ou les refuser en application du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre (par le Conseil d'administration aux réunions suivantes : 305^e, 306^e, 308^e et 309^e et par le Comité exécutif à sa 316^e séance et à sa séance extraordinaire du 13 janvier 2010), et ce, comme suit :

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec :

| | NOMBRES DE DEMANDES | | | | |
|----------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------|---|
| | reçues | acceptées en totalité | acceptées en partie | refusées | reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période |
| Au Canada | 17 | 8 | 4 | 0 | 5 |
| Hors du Canada | 17 | 3 | 10 | 1 | 4 |

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec : **34**

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis :

| | NOMBRES DE DEMANDES | | | | |
|----------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------|---|
| | reçues | acceptées en totalité | acceptées en partie | refusées | reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période |
| Au Canada | 5 | 0 | 4 | 0 | 1 |
| Hors du Canada | 15 | 1 | 10 | 1 | 3 |

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis : **20**

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision sur la formation à acquérir indiquée par l'Ordre :

| | Nombre au Canada | Nombre hors du Canada |
|----------------|------------------|-----------------------|
| Stage | 2 | 1 |
| Cours et stage | 2 | 9 |

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées, qui comportaient une précision sur la formation à acquérir indiquée par l'Ordre et laquelle a été réalisée :

| | Nombre au Canada | Nombre hors du Canada |
|----------------|------------------|-----------------------|
| Stage | 1 | 1 |
| Cours et stage | 2 | 2 |

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

Le projet de règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalences de diplôme et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, que l'Ordre avait soumis à l'Office des professions du Québec, a fait l'objet d'une pré-publication à la *Gazette officielle du Québec*, après quoi certaines modifications ont été apportées par le Conseil d'administration. Le projet de nouveau été transmis à l'Office et son traitement est en cours.

L'Ordre a par ailleurs adopté en février 2010 un projet de règlement permettant la délivrance d'un permis sur permis émanant d'une autre province ou d'un territoire canadien. Le projet de Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de diététiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre est toujours à l'étude à l'Office des professions du Québec.

Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires et restrictifs temporaires

| DEMANDES DE DÉLIVRANCE | NOMBRE DE DEMANDES | | | |
|---|--------------------|-----------|----------|---|
| | reçues | acceptées | refusées | reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période |
| de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française | 0 | 0 | 0 | 0 |
| de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions | 9 | 2 | 0 | 7 |
| de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1. du Code des professions | 1 | 1 | | 0 |

L'Ordre n'a pas délivré d'autres types de permis.

Rapport des activités relatives à la délivrance des permis

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions :

| | NOMBRE DE DEMANDES |
|-----------|--------------------|
| Reçues | 133 |
| Acceptées | 133 |
| Refusées | 0 |

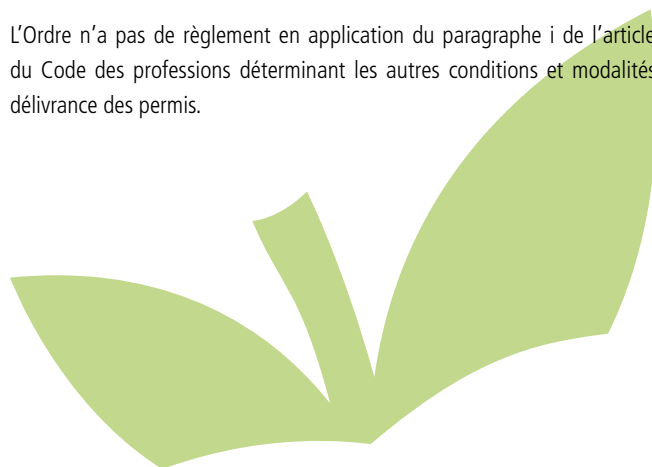
Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec aux fins de la délivrance d'un permis :

| | NOMBRE DE DEMANDES |
|---|--------------------|
| Reçues | 9 |
| Acceptées | 9 |
| Refusées | 0 |
| Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période | 9 |

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis :

| | NOMBRE DE DEMANDES |
|---|--------------------|
| Reçues | 0 |
| Acceptées | 0 |
| Refusées | 0 |
| Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période | 4 |

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.



Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle

Répartition des membres inscrits au 31 mars 2010

| Moyens de garantie | Contrat d'assurance |
|--|---|
| Nombre de membres | 1 070 membres du secteur privé 348 membres du secteur public |
| Nombre de membres qui font l'objet d'exemption | 1 186 membres |
| Montant de la garantie par sinistre | 2 000 000 \$ |
| Montant de la garantie pour l'ensemble des sinistres | 2 000 000 \$ |

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe g de l'article 93 du Code des professions imposant, aux membres de l'Ordre autorisés à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions, l'obligation de fournir et de maintenir pour la société une garantie.

Rapport du Syndic

Syndique

Cheryl Goldman

Syndique adjointe

Danielle Garceau (depuis le 20 juin 2009)

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière d'enquêtes relatives à la conduite de membres.

Activités au cours de l'exercice 2009-2010

Nombre de dossiers ouverts : 5

Nombre total de membres visés : 5

Nombre de décisions de porter plainte : 0

Nombre de décisions de ne pas porter plainte : 2

Nombre de dossiers réglés par la conciliation du Syndic : 0

Nombre de dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2010 : 3

Cheryl Goldman

Syndique

Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage n'a été reçue au cours de l'exercice 2009-2010.



Activités relatives à la **formation continue**

Organisées par l'Ordre

| Thème de l'activité | | Nombre d'heures | Nombre de membres présents |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------|----------------------------|
| Valorisation du statut professionnel | Montréal | 3 | 76 |
| La note au dossier | Montréal Québec | 6 | 165 98 |
| L'Approche Toyota | Montréal Québec | 6 | 41 14 |

Organisées en partenariat

| Thème de l'activité | | Nombre d'heures | Nombre de membres présents |
|--|----------|-----------------|----------------------------|
| Évaluation de l'état nutritionnel – analyse et interprétation des données de laboratoire (Association des nutritionnistes cliniciennes du Québec) | Montréal | 6 | 120 |
| Aliments et santé digestive (Initia) | Montréal | 4 | 68 |
| Alimentation et environnement : les grands défis des peuples autochtones (Université Laval) | Québec | 5 | 27 |
| Évaluation de l'état nutritionnel – Volet 2 (Association des nutritionnistes cliniciennes du Québec) | Montréal | 4 | 225 |
| Le point sur les composantes laitières et leurs effets sur la santé (Initia) | Montréal | 6 | 12 |

L'Ordre n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire pour les membres.

Rapport des comités réglementaires

Conseil de discipline

Président

M^e Simon Venne

Membres

Maryse Beaulieu, Louise Bigras Desaulniers, Céline Bourgouin et
Danielle Lepage

Secrétaire du Comité

M^e Pierre Gauthier

Mandat

Disposer de toute plainte dont il est saisi, formulée contre un membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier.

Disposer pareillement de toute plainte dont il est saisi, formulée contre une personne qui a déjà été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier et qui aurait été commise alors qu'elle était membre de l'Ordre.

Activités au cours de l'exercice 2009-2010

Le Comité n'a été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice.

M^e Pierre Gauthier

Secrétaire

Comité de révision

Membres

Micheline Poliquin et Micheline DeBelder, présidente
Nommées par le Conseil d'administration de l'Ordre

Gisèle Jasmin

Nommée par le Conseil d'administration parmi les personnes dont le nom figure sur la liste dressée par l'Office des professions du Québec

Secrétaire du Comité

Nicole Bonneau

Mandat

Donner à toute personne qui a demandé au Syndic la tenue d'une enquête, un avis sur la décision de ce dernier de ne pas porter plainte devant le Comité de discipline.

Activités au cours de l'exercice 2009-2010

Aucune demande de révision n'a été traitée par le Comité au cours de l'exercice.

Micheline DeBelder

Présidente

Comité d'inspection professionnelle

Membres

Marie-Claude Baril, Diane Chagnon Decelles, Danielle Garceau (jusqu'au 15 juin 2009), France Nolin (à compter du 15 septembre 2009), Catherine Godin (à compter du 16 novembre 2009), Marthe Vuignier (présidente jusqu'au 15 juin 2009) et Marco Vitullo, président (à compter du 19 septembre 2009)

Secrétaire du Comité et coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron

Inspectrices/enquêteuses

Madeleine Forest, Françoise Monarque, Rosemarie Repa Fortier, Thérèse Samson Laberge et Madeleine Turcotte

Nombre de réunions : 11

Mandat

Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre.

Vérifier notamment leurs dossiers, livres, registres, médicaments, poisons, produits, substances, appareils et équipements relatifs à cet exercice.

À la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, faire enquête sur la compétence professionnelle d'un membre de l'Ordre.

Recommander au Conseil d'administration l'adoption d'un programme de surveillance générale.

Exécuter tout mandat particulier en lien avec l'inspection professionnelle qui lui est attribué par le Conseil d'administration.

Programme de surveillance générale et synthèse des recommandations pertinentes pour l'amélioration de l'encadrement de la pratique

Synthèse des recommandations :

1) Reconduire les recommandations de l'année financière 2008-2009, à savoir

- a. Maintenir le taux annuel d'inspection en fonction de l'accroissement du nombre d'adhésions au Tableau des membres de l'Ordre correspondant en moyenne à 15 % par année.
- b. Intégrer des groupes d'inspection en fonction de critères de risque de pratiques déviantes :
 - membres modifiant radicalement leur domaine d'activités au Tableau des membres;
 - membres exerçant une activité clinique en cabinet de consultation de façon isolée (aucun pair, aucun travail d'équipe avec des intervenants);
 - membres présentant une faiblesse dans la tenue de leurs dossiers et intervenant comme maître de stage auprès de futures candidates à la profession;
 - nouveaux membres ayant moins de 3 ans d'expérience;
 - membres ayant plus de 20 ans d'expérience.

2) Accroître la plus-value de l'appartenance à l'Ordre

- a. Mettre à jour et développer le coffre à outils destiné aux membres afin de faciliter la conformité aux exigences réglementaires :
 - Créer un guide pour la rédaction des NAD - à utiliser pour l'activité de formation sur la tenue des dossiers.
 - Rédiger un dépliant explicatif sur le déroulement des visites d'inspection (projet pour stagiaire).
 - Imprimer et diffuser des dépliants.
 - Collaborer avec le Comité sur la formation continue pour la détermination des allocations de pointage d'activités de formation continue.
- b. Collaborer à la planification des projets d'atelier dans le cadre de la formation sur la tenue des dossiers :

- Participer à la formation sur la tenue des dossiers des diététistes (Montréal et Québec).
- Réviser des corrigés d'observations.

3) Amorcer une réflexion sur divers sujets émanant de problématiques ou questionnements découlant du processus d'inspection professionnelle en regard des différentes dispositions législatives encadrant l'exercice de la profession

- a. Soumettre une recommandation de projets de stage eu égard au cadre normatif entourant l'inspection professionnelle des membres de l'Ordre au Conseil d'administration.
- b. Étudier les sujets à aborder et rechercher les candidats à mettre à contribution pour la rédaction d'articles dans la revue *Nutrition - Science en évolution* traitant de l'encadrement professionnel.
- c. Soumettre des projets d'étude dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire en droit et collaborer à la démarche :
 - utilisation des abréviations dans le cadre de la tenue de dossier;
 - délai pour verser une note au dossier;
 - dossiers satellites;
 - renvoi de note en contexte d'interdisciplinarité;
 - encadrement pour le travail autonome;
 - données brutes.

d. Soumettre au Comité sur la formation continue la recommandation suivante :
« *De considérer, dans l'éventualité d'un cadre de formation obligatoire, l'introduction d'une formation sur les données probantes assurant la rigueur scientifique attendue quant à l'interprétation des résultats des études portant sur la nutrition.* »

4) Consolider les façons de faire entourant le processus d'inspection professionnelle

- a. Poursuivre la révision du mode de fonctionnement des réunions du CIP afin de :
 - i. tenir compte du nombre grandissant de dossiers présentés au CIP pour étude;
 - ii. favoriser les réflexions et prises de décisions éclairées sur les orientations de la pratique, la révision du processus d'inspection, etc.
 - iii. bonifier le canevas du procès-verbal notamment, la présentation des dossiers de réinscription comme suit :
 1. veiller à ce que le libellé des recommandations émises par le CIP, en regard des dossiers étudiés en vertu de l'article 113 du Code des professions, ne soit pas en contradiction avec les programmes d'enseignement des différentes universités;
 2. présenter un historique plus exhaustif des expériences de travail ainsi que des domaines d'exercice souhaités à la suite d'une réinscription;
 3. bien justifier les modalités de mise à niveau tant pour les cours que pour les stages pratiques;
 4. mettre à jour la grille des recommandations du CIP par la compilation des recommandations de stages de perfectionnement et

suite page 22

RÉALISATIONS DE L'ORDRE EN 2009-2010

Représentations de l'Ordre

- Membre du Conseil d'administration du Conseil québécois d'agrément et de son comité aviseur à la qualité et au développement du système d'agrément
- Membre de la table mandatée pour analyser l'intégration des corps d'emplois techniques au système professionnel
- Membre de la table interdisciplinaire chargée de la rédaction du guide explicatif relatif au projet de loi 50 sur la santé mentale

Formation continue, colloques et congrès

- Conférence sur l'encadrement professionnel « Being a member of OPDQ » à l'Université McGill
- Kiosque d'information au 21^e congrès des kinésiologues
- Conférence sur les rôles et responsabilités des nutritionnistes et des techniciens en diététique aux étudiants du CÉGEP Limoilou
- Journée de formation de l'AGA « La valorisation du statut professionnel »
- Le « Lean Healthcare », l'application du modèle Toyota dans le secteur de la santé - Montréal et Québec
- Conférence sur l'encadrement professionnel à l'Université de Montréal
- Formation continue « La note au dossier » - Montréal et Québec
- Colloque « Le point sur les composantes laitières et leurs effets sur la santé » (en partenariat avec Initia)
- Conférence sur la profession pour des médecins étrangers désirant réorienter leur carrière, club de recherche d'emploi Montréal Centre-ville
- Conférence internationale sur les allergies alimentaires et la protection du consommateur (en partenariat avec Initia)
- Conférence sur le professionnalisme et les grands enjeux en nutrition à l'Université Laval
- Journée « Un esprit sain dans un corps sain » en collaboration avec l'Université McGill
- Journée-conférence 2010 « La nutrition et l'activité physique à l'école : un duo olympien »

Partenariats

- Membre du comité de sélection des conférenciers pour le Congrès des DC à Montréal
- Collaboration avec le Réseau Action Santé
- Mandat-Étude de faisabilité pour le rehaussement des compétences en santé publique / Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie
- Membre du groupe des partenaires de l'AETMIS pour la rédaction d'une ligne directrice/guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité pédiatrique
- Partenariat avec l'Université de Montréal en vue du développement d'un programme de formation en nutrition au Bénin
- Membre du Comité de plaintes de Nestlé Nutrition et Santé
- Kiosque aux JASP
- Partenariat avec la FMOQ en vue de rehausser de l'offre de formation continue
- Partenariat « Mieux vivre avec son enfant de la naissance à deux ans »
- Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes
- Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition
- Réseau Action Santé
- Réseau sur la saine alimentation (Santé Canada)
- ÉquiLibre - Journée internationale sans diète
- ÉquiLibre - Bien dans sa tête, bien dans sa peau
- Défi 5/30
- Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S)
- Conseil québécois sur le poids et la santé

Outils d'encadrement

- Établissement d'un ratio d'effectifs en nutrition clinique pour les CHSLD
- Mise à jour du cartable d'information à l'usage des diététistes lors de la Journée des diététistes/nutritionnistes
- Éditions et révisions des sections du *Manuel de nutrition clinique* : Rhéologie des aliments; Régime de texture adaptées; Hypertension artérielle; Maladie coeliaque; Régime pauvre en iode; Scintigraphie à l'iode radioactif; Troubles oro-pharyngés; troubles de l'œsophage; Pancréatites et Régime sans gluten.
- Guide pour la rédaction de la note au dossier
- Réalisation et documentation du processus d'affaires relatif au prix Pomme

Encadrement professionnel

- Création de la base de données relative à l'inspection professionnelle sur la plateforme MINASU
- Rencontre des inspecteurs pour la standardisation des pratiques relatives au processus de visite sessionnelle et pour le développement et la mise à jour d'outils d'encadrement professionnel;

Scène publique

- États généraux de l'OPDQ sur la nutrition humaine et l'alimentation
- Conférence de presse dans le cadre du lancement des résultats de l'étude SYNERGIE à Québec
- Journées carrière dans plusieurs écoles secondaires
- Participation à la consultation sur le plan d'action gouvernemental en santé mentale
- Membre observateur de la Commission multidisciplinaire régionale (CMUR) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Participation à la consultation du MAPAQ sur la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux
- Participation à la consultation de Santé Canada sur l'utilisation de l'enzyme asparaginase à titre d'additif alimentaire
- Collaboration de l'Ordre à l'élaboration du contenu du tronc commun provincial d'information prénatale
- Participation à la rencontre des intervenants sur les produits de santé naturels
- Mois de la nutrition
- 12^e édition de la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec
- Salon national de l'éducation à Montréal et Salon Éducation Emploi à Québec
- Participation aux Journées annuelles de santé publique



Communications

- Article sur la nutrition du parkinsonien publié dans le bulletin *l'Info Parkinson* de la Société Parkinson du Québec
- Publicité dans le journal *Les Affaires* dans le cadre d'« un pro, c'est un pro »
- Publicité dans le magazine *Le MUST* dans le cadre des Prix Pomme
- Publicité dans le livret de grossesse *Mieux vivre avec son enfant de la naissance à deux ans*
- Publicité de l'OPDQ dans la revue *Synergie* de l'Association Québécoise d'établissements en santé et de services sociaux (AQESSS)
- Publicité *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans* (INSP)
- Publicité dans la revue *OSMOSE*
- Publicité dans le livre *BOUFTOUT*
- Publicité dans l'album des finissantes – Université Laval
- Publicité dans l'album des finissantes – Université de Montréal
- Publicité dans le programme – Congrès des Diététistes du Canada
- Publication dans le palmarès des carrières
- Révision de la position sur l'allaitement- Sondage
- Relations médiatiques diverses (télé, radio, presse écrite)
- *Contact*, *Contact Express* et *Contact Courriel*
- Nutrition / science en évolution
- Site web

Reconnaissance

- Excellence en carrière
- Mérite en nutrition publique
- Mérite en nutrition clinique
- Excellence en communication scientifique
- Mérite annuel en diététique
- Prix du bénévole
- Prix pour les diplômés
- Bourse étudiante



Mme Kathleen Weil, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles au moment des états généraux.



M Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux avec M Michel sanscartier, président de l'OPDQ.

Comité d'inspection professionnelle (suite)

de limitation d'exercice en fonction des domaines d'exercice souhaités et en fonction du nombre d'années écoulées depuis la dernière inscription au Tableau de l'Ordre.

- b. Nouvelle plate-forme électronique :
 - i. création de la base de données de l'inspection professionnelle;
 - ii. pilotage du système, création de rapports d'inspection et d'un registre des inspections.
- c. Concernant les nouvelles dispositions du Code des professions qui incluent l'ajout d'autres modalités en regard des stages de perfectionnement (a. 113 du Code des professions) :
 - i. élaborer un plan d'action selon les modalités établies par le CIP au cours de la dernière année financière. Ce projet a été reporté, d'une part, en raison de l'augmentation considérable du nombre de dossiers traités pour inspection sur compétence et, d'autre part, en contrecoup de la réduction des ressources administratives.

5) Maintenir la tenue des rencontres annuelles avec les inspecteurs afin de veiller à l'uniformisation et à l'établissement des normes de pratiques d'inspection attendues par le Comité. À cet effet, une rencontre réunissant les inspecteurs a été organisée au cours de l'année financière.

- 6) Assurer la continuité du Comité d'inspection professionnelle
- a. Rehausser les effectifs en secrétariat par l'ajout d'un poste à temps complet au sein de l'équipe de la gouvernance. Ce poste répondra en bonne partie aux besoins découlant des travaux administratifs relatifs à l'inspection professionnelle :
 - i. recruter et orienter une adjointe administrative pour soutenir les activités de l'inspection professionnelle.
 - b. Recruter deux membres au sein du CIP pour pourvoir les postes vacants :
 - i. créer le profil des membres du CIP et le soumettre au Conseil d'administration.
 - c. Créer une banque d'experts dans différents secteurs selon les domaines ciblés dans le cadre d'inspections sur compétence : secteur périnatalité, oncologie, soutien nutritionnel.
 - d. Former les inspecteurs sur les sujets opportuns (ex. : formation AGA, note au dossier);
 - e. Former les membres du CIP sur le processus d'audition et les vices de procédure.

1) Répartition des inspections du programme de surveillance

- 1) Nombre de formulaires d'inspection professionnelle soumis aux membres :
- 470 formulaires ont été transmis aux membres. De ces formulaires, 384 ont été retournés et 14 dossiers ne satisfaisant pas au cadre normatif ont été soumis au CIP pour étude.

Les membres qui n'ont pas répondu au formulaire présentaient, pour la plupart, un motif qui justifiait un délai de remise. Ces dossiers seront étudiés au cours de l'année 2010-2011.

Parmi les dossiers visés par le programme de surveillance, 75 étaient ciblés selon les critères de risque de pratiques déviantes décrits précédemment.

- 2) Nombre de membres visités :
- 106 membres ont été visités selon le programme de surveillance générale se répartissant comme suit :
 - o 69 membres dans des établissements du réseau de la santé
 - o 46 membres en pratique privée.

Comme pour la dernière année financière, les activités d'inspection ont été réduites pour les raisons suivantes :

- o ralentissement des planifications de visites durant la période de vigie du risque de pandémie
- o augmentation des activités reliées aux inspections sur la compétence
 - augmentation des membres ayant fait l'objet d'une inspection sur la compétence : 4
- o diminution des ressources administratives survenue depuis l'automne 2009.

2) Rapports de vérification dressés

1) À la suite d'une visite d'inspection

Tous les dossiers des membres qui présentaient un cadre de déviance par rapport au cadre normatif et des éléments de questionnement en regard des compétences (14) ont été présentés au CIP. Un rapport de vérification a été déposé pour chacun des dossiers. Parmi ces dossiers, deux ont fait l'objet de recommandations du CIP pour transmission au Conseil d'administration en vertu de l'article 113 du Code des professions.

2) À la suite de la transmission des formulaires d'inspection professionnelle

Le dossier d'un membre a été présenté au CIP pour étude soit parce qu'il ne satisfaisait pas aux critères attendus pour la mise à jour des connaissances, soit parce qu'il présentait des éléments de risque de déviance. Un rapport de vérification a été dressé pour ce dossier.

Dans le cadre de ces rapports de vérification, le CIP a émis une recommandation à l'effet de procéder à une inspection sur compétence auprès de neuf membres.

3) Membres ayant fait l'objet d'une inspection sur la compétence

Quatre membres ont fait l'objet d'une inspection sur compétence au cours de la période financière.

Trois rapports d'inspection sur la compétence ont été dressés.

4) Recommandation en vertu de l'article 113 du Code des professions :

- 1) Suivant le programme d'inspection sur compétence :
 - le CIP a émis une recommandation de stage de perfectionnement avec limitation d'exercice pour un (1) membre à la suite d'une visite d'inspection sur compétence.
- 2) Suivant une admission ou une réinscription au Tableau des membres après avoir omis de s'inscrire depuis plus de trois ans :
 - le Comité a recommandé au Conseil d'administration d'obliger un (1) membre à effectuer un stage de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles;
 - le Comité a recommandé au Conseil d'administration d'obliger cinq (5) membres à effectuer un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles;
 - le Comité a recommandé au Conseil d'administration d'obliger un (1) membre à effectuer un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles;
 - le CIP a traité les dossiers de six (6) membres qui présentaient des motifs de recommandation de stages de perfectionnement suivant une réinscription au Tableau de l'Ordre. Pour ces membres, le CIP a émis la recommandation d'exempter le stage de perfectionnement à condition que les dits membres satisfassent à une limite volontaire d'exercice de la profession.
- 3) Suivant une révision de dossier à la demande du Conseil d'administration ou du membre :
 - o le CIP a révisé vingt-cinq (25) dossiers de membres soumis à un stage de perfectionnement, dont quatre (4) à la demande du Conseil d'administration et vingt et un (21) à la demande des membres concernés.

5) Décisions du Conseil d'administration approuvant les recommandations du CIP :

Des sept (7) recommandations soumises par le CIP en vertu de l'article 113 du Code des professions, cinq (5) ont été approuvées par le Conseil d'administration. Deux dossiers sont en attente pour complément d'inspection.

6) Membres ayant fait l'objet d'une information au Syndic en vertu du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions

Un dossier a été porté à l'attention du Syndic de l'Ordre.

Représentation au sein de comités

- o Comité sur l'exercice illégal / M^{me} France Nolin

Participation extérieure

- À deux formations dispensées par le Conseil interprofessionnel du Québec
- o Conseil québécois d'agrément / M^{me} Ginette Caron, M. Marco Vitullo
 - o Comité aviseur à la qualité et au développement du système du Conseil québécois d'agrément / M^{me} Ginette Caron

Ginette Caron
Coordonnatrice à l'inspection professionnelle
Secrétaire du Comité d'inspection professionnelle

Comité d'admission

Membres

Simone Lemieux, Marie Marquis, Hugues Plourde, président

Secrétaire du Comité

Nicole Bonneau

Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et formuler les recommandations appropriées au Conseil d'administration ou au Comité exécutif, conformément au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis.

Activités au cours de l'exercice 2009-2010

Procéder à l'examen des dossiers de 27 candidats, détenteurs de diplômes décernés par des universités situées au Québec et hors du Québec et voulant faire reconnaître une équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre; et procéder à la révision de quatre dossiers ayant déjà fait l'objet de recommandations au Conseil d'administration.

Nombre de réunions : 6, dont 3 sous forme de conférence téléphonique et une communication par courriel.

Hugues Plourde
Président

Comité de la formation des diététistes

Membres

Caroline Boily et Marie-Christine Morency (suppléante)
Nommées par le ministère de l'Éducation

Isabelle Galibois et Louise Thibault
Nommées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Marielle Ledoux et Michel Sanscartier
Nommés par le Conseil d'administration de l'Ordre

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes.

Examiner, à la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, toute question relative à la norme initiale de formation des membres de l'Ordre.

Acheminer au Conseil d'administration toute recommandation pertinente à ce sujet.

Nombre de réunions : 1

Annie Chapados
Secrétaire

Comité sur l'exercice illégal

Membres

Isabelle Bouchard, Annie Chapados, France Nolin et
Janick Perreault, présidente

Secrétaire du Comité

Annick Lavoie

Mandat

Étudier toute plainte formulée contre une personne alléguant l'exercice illégal de la profession de nutritionniste ou l'usurpation de titre au sens des articles 188 et suivants du Code des professions.

Recommander au Conseil d'administration le dépôt de toute plainte pénale en vertu des articles 188 et suivants du Code des professions.

- Nombre de demandes d'enquêtes : 27, dont 15 cas d'usurpation de titre et 12 cas d'activités illégales
- Nombre de demandes d'enquête réalisées : 27
- Nombre de plaintes pénales déposées : 0
- Nombre de dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2009 : 2

Nombre de réunions : 1, par conférence téléphonique

Janick Perreault
Présidente

Rapport des comités permanents et consultatifs

24

Comité sur la nutrition clinique

Membres

Nadine Bergeron, Claire Desrosiers, Donna Drury, Isabelle Galibois, Stéphanie Iasenza, Marie-Josée Labelle et Hélène Michaud, présidente

Secrétaire du Comité

Annick Lavoie

Mandat

À la demande du Conseil d'administration, donner son avis quant à toute question relevant de la nutrition clinique.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'exercice de la nutrition clinique, notamment en regard des pratiques émergentes chez les membres et les autres professionnels de la santé.

Nombre de réunions : 2

Comité sur la nutrition publique

Membres

Jeannette Allard, Lise Bertrand, Philippe Grand, Anne-Marie Hamelin, Lyne Mongeau, Geneviève O'Gleman, Manon Paquette, Geneviève St-Martin et Nathalie Jobin, présidente

Secrétaire du Comité

Karine Lévy

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la nutrition publique, notamment en ce qui a trait à :

- la promotion de la santé et la prévention de la maladie;
- les stratégies d'intervention auprès des collectivités;
- les occasions de faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de nutrition publique;
- la prise de position sur des sujets d'intérêt en nutrition publique;
- la transmission, à la présidence, d'informations sensibles eu égard à la nutrition publique;
- la formation en nutrition publique;
- l'information auprès des membres sur les enjeux en nutrition publique.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à la nutrition publique.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail ad hoc formés d'experts, pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : 4

Sous-comité allaitement (découlant du Comité de nutrition publique)

Membres

Marie-Pierre Drolet, Stéphanie Gendreau, Sylvie Renaud, Annie Vallières et Julie Lauzière, présidente

Coordonnatrice des travaux

Karine Lévy

Nombre de réunions : 7

Comité sur la gestion des services d'alimentation

Membres

Chantal Audet, Hélène Blackburn, Catherine Crowe, Claire Deraspe, Line Duval, Denise Ouellet, Claire Pelletier et Julie Bélanger, présidente

Secrétaire du Comité

Karine Lévy

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la gestion des services d'alimentation, notamment en regard de :

- la protection du public, la promotion de la qualité des services et les moyens qui sont à la disposition des services d'alimentation;
- la mise en valeur des compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de gestion de services d'alimentation.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à la gestion des services d'alimentation.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts, pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : 3

Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique

Membres

Marthe Côté Brouillette, Thérèse Dufresne, Hélène Jacques, Béatrice Martin, Stéphanie Potvin, Annie Tremblay Krochenski et Nathalie Savoie, présidente

Secrétaire du Comité

Karine Lévy

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la profession dans l'industrie agroalimentaire, de telle sorte que l'OPDQ :

- soutienne le rôle de la diététiste/nutritionniste dans la promotion et la mise en marché des aliments sains et nutritifs;
- informe et sensibilise les membres de l'Ordre à l'égard du rôle de la diététiste/nutritionniste oeuvrant dans l'industrie agroalimentaire;

- assure un transfert de connaissances auprès des diététistes/nutritionnistes oeuvrant dans l'industrie agroalimentaire;
- fasse valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes oeuvrant dans l'industrie agroalimentaire auprès du public.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts, pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : 4

Comité consultatif sur la gouvernance

Membres

Louise Bigras Desaulniers, Catherine Crowe, Julie Desrosiers, M^e Pierre Gauthier et Joane Routhier, présidente

Secrétaire

Annie Chapados

Mandat

Opérationnaliser les recommandations contenues au rapport sur la gouvernance.

Sur demande d'un administrateur ou dirigeant, se saisir de toute question relative à la gouvernance de l'Ordre et acheminer toute recommandation jugée appropriée.

Surveiller et fournir des avis en regard de l'atteinte des objectifs en lien avec la planification stratégique de l'Ordre.

26 Communiquer toute observation pertinente à la direction générale ou au Conseil d'administration en regard des sujets précités.

Nombre de réunions : 2

Comité sur la formation continue

Membres

Julie Bélanger, Manon Bureau, Michelle Cossette, Pascale Fournier, Ana Isabel Salcedo, Marie-Douce Soucy et Louise St-Denis, présidente

Coordonnatrice des travaux

Annick Lavoie

Mandat général

Déterminer les besoins de formation continue des membres de l'OPDQ, tous secteurs d'activités confondus.

Donner la priorité aux activités de formation continue; définir le contenu et les objectifs de chacune d'elles; déterminer les ressources scientifiques nécessaires à la réalisation de chacune d'elles; contribuer à la planification des activités, la logistique organisationnelle demeurant toutefois la responsabilité de la permanence de l'Ordre. Le Comité alloue de plus les unités de formation continue en application de la procédure d'attribution des UFC qu'il aura vu à élaborer préalablement.

Mandat particulier

Établir une procédure d'attribution des unités de formation continue (UFC) tenant compte notamment des impacts financiers.

Examiner la faisabilité et l'opportunité que la formation continue devienne obligatoire; déterminer les modalités et conditions suivant lesquelles telle formation continue obligatoire pourrait procéder; faire rapport au Conseil d'administration de ses recommandations à ces sujets.

Nombre de réunions : 6

Comité éditorial de la revue

Membres

Josiane Cyr, Sophie Desrochers, Vicky Drapeau, Stéphanie Elger, Annie Ferland, Annie Langlois, André Lavoie, Annick Leclerc, Annie Morin, Josée Pelletier, Nancy Presse, Sylvie St-Pierre et Berthe Lefebvre, présidente

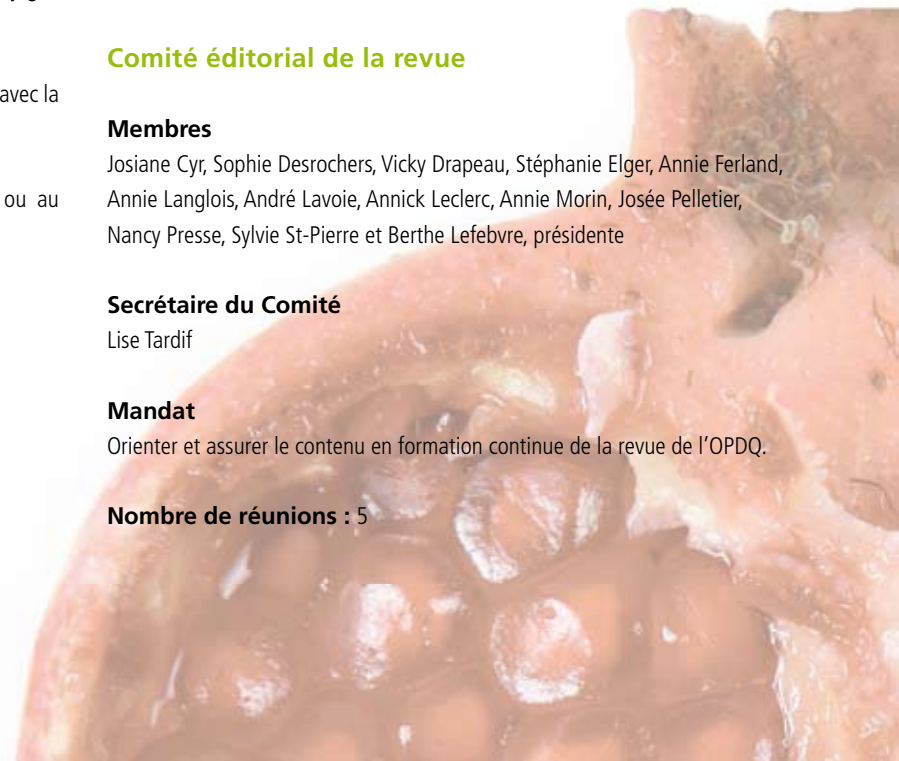
Secrétaire du Comité

Lise Tardif

Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue de l'OPDQ.

Nombre de réunions : 5



Comité des finances

Membres

Annie Chapados, Diane Delisle, Claire Deraspe, Carole Larose et Julie Bélanger, trésorière et présidente

Mandat

Suivre l'état des revenus et dépenses afin d'assurer une utilisation optimale des ressources financières de l'Ordre.

Préparer les budgets et en assurer le suivi.

Effectuer toute recommandation pertinente à ces sujets auprès des instances de l'Ordre.

Nombre de réunions : 1

Comité de vérification

Membres

Patrick Roberge, Sylvain Vinet et Jean-Pierre Dubeau, président

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Veiller à ce que les états financiers de l'Ordre donnent une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses activités selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Voir à ce que des systèmes et des contrôles appropriés soient en place pour assurer l'enregistrement adéquat des opérations et la protection des biens.

Superviser aussi le respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles de l'Ordre en ce qui concerne ses affaires comptables et financières.

Nombre de réunions : 2

Comité de sélection des récipiendaires des prix

Membres

Berthe Lefebvre, Suzanne Lemieux, Suzanne Michaud, Rosemarie Repa Fortier, Marthe Vuignier et Jacinthe Dulude Barbeau, coordonnatrice

Mandat

Réviser périodiquement et soumettre au Conseil d'administration les critères et les conditions d'attribution des différents prix.

Analyser les dossiers des principaux candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

Nombre de réunions : 1

Comité des prix Pomme

Membres

Fannie Dagenais, Catherine Lefebvre, Karine Lévy et Nathalie Jobin, présidente

Mandat

Revoir au besoin la finalité des prix Pomme, les modalités suivant lesquelles ils sont attribués et leur identité visuelle.

Recenser, analyser et sélectionner les messages publicitaires ou autre type de communication émanant de l'industrie alimentaire afin de déterminer les finalistes du concours.

Nombre de réunions : 1 par conférence téléphonique

Comité de révision du *Manuel de nutrition clinique*

Membres

Thérèse Desrosiers, Mireille Dubost Bélair, Manon Jobin, Guylaine Paradis, Rosemarie Repa Fortier, Louise Saint-Denis et Louise Lavallée Côté, présidente

Mandat

Assurer la mise à jour du *Manuel de nutrition clinique*.

Nombre de réunions : 1

Groupes de travail divers

Des groupes de travail se sont penchés, de façon ponctuelle, sur les sujets suivants :

- le Mois de la nutrition des Diététistes du Canada
- la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec
- les ratios d'effectifs en nutrition clinique

Renseignements généraux

Nombre de membres inscrits au Tableau détenant :

| | |
|------------------------|-------|
| • un permis régulier | 2 602 |
| • un permis temporaire | 1 |
| • un permis sur permis | 1 |

Nombre de membres inscrits au Tableau

| | |
|---|----|
| • avec limitation au droit d'exercer des activités professionnelles | 34 |
| • avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles | 0 |

Nombre d'inscriptions au Tableau :

| | |
|--------------------------|-------|
| • total des inscriptions | 2 604 |
| • premières inscriptions | 142 |

Nombre de retraits du Tableau

| | |
|--|----|
| • membres radiés pour non-renouvellement de la cotisation annuelle | 23 |
| • membres radiés pour non-renouvellement du permis temporaire | 0 |
| • membres ayant annoncé leur démission | 55 |

Nombre de suspensions ou de révocations de permis

| | |
|---------------------|---|
| • permis régulier | 0 |
| • permis temporaire | 0 |

Tableau des membres au 31 mars 2010

Nombre total de membres au 31 mars 2010 2 604

Répartition des membres selon leur région administrative

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Bas-Saint-Laurent (01) | 33 |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) | 69 |
| Capitale-Nationale (03) | 370 |
| Mauricie (04) | 61 |
| Estrie (05) | 80 |
| Montréal (06) | 1 005 |
| Outaouais (07) | 70 |
| Abitibi-Témiscamingue (08) | 38 |
| Côte-Nord (09) | 20 |
| Nord-du-Québec (10) | 19 |
| Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine (11) | 17 |
| Chaudière-Appalaches (12) | 84 |
| Laval (13) | 112 |
| Lanaudière (14) | 78 |
| Laurentides (15) | 106 |
| Montérégie (16) | 333 |
| Centre-du-Québec (17) | 60 |
| Hors du Québec (99) | 49 |

Répartition des membres selon leur sexe

| | |
|--------|-------|
| Femmes | 2 530 |
| Hommes | 74 |

Répartition des membres selon leur statut

| | |
|------------------------|-------|
| Régulier | 2 364 |
| Émérite | 11 |
| Retraité | 45 |
| Étudiant à temps plein | 29 |
| Externe | 36 |
| Congé parental | 119 |

Cotisation annuelle payable au 1^{er} avril de chaque année

| | |
|---|-----------|
| Membre régulier | 462,07 \$ |
| Membre émérite | Exemption |
| Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente) | 231,04 \$ |
| Membre régulier (diplômé en mai de la même année) | 154,02 \$ |
| Membre retraité | 161,73 \$ |
| Membre étudiant à temps plein | 152,48 \$ |
| Membre externe | 304,96 \$ |
| Membre en congé parental | 346,55 \$ |

États financiers

au 31 mars 2010



Beaudoin Doray Tremblay (s.e.n.c.r.l.)
Comptables agréés

Aux membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Nous avons vérifié le bilan de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2010, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

Montréal, le 14 juin 2010

Comptable agréé auditeur permis n° 23553.

ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2010

Résultat

| | Budget (note 10) 2010 \$ | Réel 2010 \$ | Réel 2009 \$ |
|--|-----------------------------------|--------------------|--------------------|
| PRODUITS | | | |
| Cotisations des membres | 1 054 000 | 1 097 524 | 1 049 836 |
| Formation | 80 000 | 91 812 | 49 891 |
| <i>Manuel de nutrition clinique</i> | 28 000 | 20 257 | 14 593 |
| Publicité | 122 000 | 153 058 | 141 538 |
| Revenus de financement et de placements | 45 500 | 45 114 | 49 395 |
| Autres revenus | 15 000 | 13 348 | 17 261 |
| Mois de la nutrition | | 58 885 | 54 898 |
| Subvention emploi | 9 000 | 4 750 | 9 916 |
| | 1 353 500 | 1 484 748 | 1 387 328 |
| CHARGES | | | |
| Direction générale et services administratifs (relevé «A») | 978 700 | 913 828 | 868 754 |
| États généraux | 10 000 | 129 153 | |
| Comité exécutif et conseil d'administration | 29 100 | 22 122 | 26 743 |
| Inspection professionnelle | 40 800 | 35 312 | 35 375 |
| Discipline et syndic | 9 300 | 13 078 | 15 665 |
| Formation | 21 500 | 58 944 | 24 498 |
| <i>Manuel de nutrition clinique</i> | 43 500 | 32 178 | 36 046 |
| Communications (relevé «B») | 180 700 | 190 163 | 185 848 |
| Autres comités (relevé «C») | 39 900 | 25 224 | 11 729 |
| Mois de la nutrition (relevé «D») | | 45 428 | 41 503 |
| | 1 353 500 | 1 465 428 | 1 246 161 |
| RÉSULTAT AVANT AUTRES FONDS | | | |
| Autres fonds - affectations d'origine interne | | 19 320 | 141 167 |
| Charges - Autres fonds affectés (relevé «G») | | (79 009) | (47 805) |
| Résultat net | | (59 689) | 93 362 |

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

| | Fonds non affectés | Fonds de contentieux | Fonds tableau des membres | Fonds révision du Manuel de nutrition | Fonds projets spéciaux | 2010 | 2009 |
|--|--------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------------------|------------------------|----------------|---------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| SOLDE AU DÉBUT | 538 568 | 96 110 | 46 817 | 35 603 | 141 167 | 858 265 | 767 393 |
| Résultat net | 19 320 | (39 206) | (15 000) | | (24 803) | (59 689) | 93 362 |
| Variations sur les actifs financiers disponibles à la vente survenues au cours de l'exercice | 3 337 | | | | | 3 337 | (2 490) |
| SOLDE À LA FIN | 561 225 | 56 904 | 31 817 | 35 603 | 116 364 | 801 913 | 858 265 |

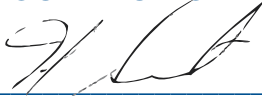
ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2010


Bilan

| | 2010 | 2009 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIF | | |
| COURT TERME | | |
| Encaisse | 636 182 | 660 458 |
| Créances | 71 979 | 71 135 |
| Frais payés d'avance | 12 629 | 14 340 |
| | 720 790 | 745 933 |
| PLACEMENTS (note 3) | 1 067 209 | 946 392 |
| IMMOBILISATIONS (note 4) | 34 508 | 57 370 |
| | 1 822 507 | 1 749 695 |
| PASSIF | | |
| COURT TERME | | |
| Créditeurs (note 5) | 330 752 | 270 075 |
| Cotisations perçues d'avance | 689 842 | 621 355 |
| | 1 020 594 | 891 430 |
| ACTIFS NETS | | |
| Actifs nets non affectés | 561 225 | 538 568 |
| Actifs nets affectés d'origine interne | 240 688 | 319 697 |
| | 801 913 | 858 265 |
| | 1 822 507 | 1 749 695 |

34

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL


_____, président


_____, trésorière

Flux de trésorerie

| | 2010 \$ | 2009 \$ |
|--|------------------|----------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Résultat net | (59 689) | 93 362 |
| Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds : | | |
| Amortissement des immobilisations | 26 414 | 14 012 |
| | (33 275) | 107 374 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement : | | |
| Créances | (844) | 52 326 |
| Frais payés d'avance | 1 711 | (1 082) |
| Créditeurs | 60 677 | 65 233 |
| Cotisations perçues d'avance | 68 487 | 137 605 |
| | 130 031 | 254 082 |
| | 96 756 | 361 456 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des placements | (117 480) | (76 341) |
| Acquisition d'immobilisations | (3 551) | (55 700) |
| | (121 032) | (132 041) |
| VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS | | |
| | (24 276) | 229 415 |
| ENCAISSE AU DÉBUT | 660 458 | 431 043 |
| ENCAISSE À LA FIN | 636 182 | 660 458 |

ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2010

Notes complémentaires

1 - STATUT ET ACTIVITÉ

L'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications de conventions comptables

Au cours de l'exercice, l'ordre a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série de chapitres 4400 et des chapitres 1535 et 1540 du manuel de l'ICCA. L'adoption par l'ordre de ces normes a eu des incidences mineures sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière.

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Les justes valeurs de l'encaisse, des créances, des créditeurs et des cotisations perçues d'avance correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des placements est basée sur les cours du marché. Tout gain ou perte est présenté directement à l'état de l'évolution des actifs nets jusqu'à la décomptabilisation de l'actif financier, moment où le gain ou la perte cumulé doit alors être inclus dans le résultat net de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire selon leur durée de vie suivante :

| | |
|-----------------------|--------|
| Matériel informatique | 5 ans |
| Logiciels | 1 an |
| Mobilier | 10 ans |

Fonds affectés d'origine interne

Le fonds de contentieux se rapporte aux honoraires légaux et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds révision du *manuel de nutrition clinique* permettra d'assurer une mise à jour du manuel au cours des prochaines années.

36 Le fonds tableau des membres permettra l'acquisition d'un nouveau tableau des membres.

Le fonds pour les projets spéciaux sera consacré entre autres au dossier de la norme initiale de formation et la grille de compétence. Il est constitué à partir du résultat net de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Constatation des produits

L'Ordre constate les produits lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque les services ont été rendus, qu'il existe une preuve de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Plus précisément, les cotisations des membres et les autres revenus sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Ventilation des frais généraux

L'Ordre ventile certaines de ses charges par activités, au prorata des dépenses engagées dans ses activités.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3 - PLACEMENTS

| | 2010 | 2009 |
|--|------------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Placements en obligations - taux variables, échéant jusqu'en avril 2014 (valeur comptable de 961 441 \$) | 964 653 | 858 789 |
| Fonds de placements communs (valeur comptable de 101 093 \$) | 102 556 | 87 603 |
| | 1 067 209 | 946 392 |

4 - IMMOBILISATIONS

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | |
|-----------------------|----------------|-----------------------------|---------------------|---------------|
| | \$ | \$ | 2010 | 2009 |
| | | | \$ | \$ |
| Matériel informatique | 40 178 | 14 272 | 25 906 | 34 073 |
| Logiciels | 29 813 | 29 813 | | 12 274 |
| Mobilier | 44 709 | 36 107 | 8 602 | 11 023 |
| | 114 700 | 80 192 | 34 508 | 57 370 |

ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2010

5 - CRÉDITEURS

| | 2010 | 2009 |
|--|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Fournisseurs | 200 812 | 125 662 |
| Salaires, vacances et charges sociales à payer | 87 429 | 89 224 |
| Taxes à payer | 42 511 | 55 189 |
| | 330 752 | 270 075 |

6 - MARGE DE CRÉDIT

Au 31 mars 2010, la marge de crédit autorisée de 50 000 \$ n'était pas utilisée. Elle porte intérêts au taux préférentiel plus une prime et cette marge est renouvelée annuellement.

7 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de location relatif à ses locaux se terminant en décembre 2014, représentant un montant de 383 325 \$. De plus, l'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de crédit-bail relatif à un photocopieur se terminant en décembre 2010, représentant un montant de 4 425 \$.

Les versements annuels à effectuer au terme de ces contrats au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

| 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 85 125 | 80 700 | 80 700 | 80 700 | 60 525 |

8 - INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'Ordre en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'Ordre gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

9 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

38

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

10 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés sous la colonne «Budget» à l'état des résultats et aux renseignements complémentaires sont fournis à titre d'information seulement et n'ont pas fait l'objet d'une vérification. Le budget a été approuvé par résolution du conseil d'administration, adoptée à sa séance du 20 juin 2009.

11 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant. Les états financiers de l'exercice précédent ne présentaient pas distinctement les résultats des fonds de contentieux, tableau des membres et projets spéciaux.

Renseignements complémentaires

| | Budget (note 10) 2010 \$ | Réel 2010 \$ | Réel 2009 \$ |
|--|-----------------------------------|--------------------|--------------------|
|--|-----------------------------------|--------------------|--------------------|

RELEVÉ «A» - DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

| | | | |
|-------------------------------|----------------|----------------|---------|
| Salaires et avantages sociaux | 580 000 | 524 835 | 529 594 |
| Honoraires professionnels | 151 200 | 150 563 | 122 416 |
| Frais administratifs | 107 000 | 102 188 | 96 785 |
| Quote-part des frais généraux | 140 500 | 136 242 | 119 959 |
| | 978 700 | 913 828 | 868 754 |

RELEVÉ «B» - COMMUNICATIONS

| | | | |
|---------------------------------------|----------------|----------------|---------|
| Honoraires, communication et site web | 27 000 | 29 178 | 28 285 |
| Revue professionnelle | 35 000 | 33 242 | 35 420 |
| Publicités insérées | 75 000 | 86 791 | 76 648 |
| Bulletins de nouvelles | 10 000 | 10 829 | 9 504 |
| Assemblée générale | 8 000 | 5 282 | 8 051 |
| Quote-part des frais généraux | 25 700 | 24 841 | 27 940 |
| | 180 700 | 190 163 | 185 848 |

RELEVÉ «C» - AUTRES COMITÉS

| | | | |
|---|---------------|---------------|--------|
| Formation en diététique | 800 | 42 | 337 |
| Inspection professionnelle | 1 000 | 1 391 | |
| Discipline | 500 | | |
| Révision | 100 | | |
| Exercice illégal | 400 | | |
| Admission | 500 | | |
| Équivalence | 500 | 24 | |
| Finances et vérification | 1 000 | | 532 |
| Gouvernance | 100 | 62 | |
| Éthique et déontologie | 300 | | |
| Lois et règlements | 400 | | |
| Nutrition clinique | 4 400 | 1 172 | 1 816 |
| Nutrition publique | 4 400 | 781 | 1 086 |
| Gestion services alimentaires | 4 400 | 2 129 | 239 |
| Industries agro-alimentaire et bio-pharmaceutique | 4 400 | 588 | |
| Sous-comité formation continue | 2 300 | 2 148 | 681 |
| Sélection des récipiendaires des prix | 2 400 | 11 001 | 4 520 |
| Prix Pomme | 1 300 | 242 | 120 |
| Prescription | | | 118 |
| Groupes de travail | 4 000 | 963 | 517 |
| Éditorial de la revue | 500 | 1 386 | |
| Éditorial du MNC | 500 | | |
| Quote-part des frais généraux | 5 700 | 3 295 | 1 763 |
| | 39 900 | 25 224 | 11 729 |

ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2010

| | Budget (note 10) 2010 \$ | Réel 2010 \$ | Réel 2009 \$ |
|---|---|---|---|
| RELEVÉ «D» - MOIS DE LA NUTRITION | | | |
| Journée des diététistes | | 7 034 | 7 192 |
| Impression et distribution | | 32 460 | 28 072 |
| Quote-part des frais généraux | | 5 934 | 6 239 |
| | | 45 428 | 41 503 |
| RELEVÉ «E» - FRAIS GÉNÉRAUX | | | |
| Loyer | 78 000 | 79 214 | 77 408 |
| Frais de poste | 21 000 | 20 637 | 19 005 |
| Imprimerie | 21 000 | 18 122 | 21 117 |
| Fournitures de bureau | 11 000 | 9 900 | 10 205 |
| Location d'équipement | 10 000 | 8 624 | 7 601 |
| Amortissement des immobilisations | 20 000 | 26 414 | 14 012 |
| Communications | 13 000 | 12 996 | 10 903 |
| Photocopies | 1 200 | 1 449 | 1 277 |
| Assurances | 3 500 | 2 894 | 2 803 |
| Taxes | 5 500 | 5 588 | 4 971 |
| Entretien et réparations | 2 000 | 392 | 1 961 |
| | 186 200 | 186 229 | 171 263 |
| RELEVÉ «F» - FRAIS GÉNÉRAUX RÉPARTIS | | | |
| Direction générale et services administratifs | 140 500 | 136 242 | 119 959 |
| Comité exécutif et conseil d'administration | 4 100 | 1 898 | 4 020 |
| Inspection professionnelle | 5 800 | 4 613 | 5 318 |
| Discipline et syndic | 1 300 | 1 708 | 2 355 |
| Formation | 3 100 | 7 700 | 3 669 |
| Communications | 25 700 | 24 841 | 27 940 |
| Autres comités | 5 700 | 3 295 | 1 763 |
| Mois de la nutrition | | 5 934 | 6 239 |
| | 186 200 | 186 229 | 171 263 |
| RELEVÉ «G» - AUTRES FONDS AFFECTÉS | | | |
| Fonds de contentieux - Honoraires juridiques | | 39 206 | 39 805 |
| Fonds tableau des membres - Services informatiques | | 15 000 | 8 000 |
| Fonds projets spéciaux - Mise à jour de la grille de compétence | | 24 803 | |
| | | 79 009 | 47 805 |



2155, rue Guy, bureau 1220 | Montréal (Québec) H3H 2R9

Tél. : 514 393-3733 | Sans frais : 1 888 393-8528 | Téléc. : 514 393-3582
Courriel : opdq@opdq.org | www.opdq.org